



# Nos tarifs en toute transparence

## Principales conditions tarifaires 2018

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Tarifs HT - Professionnels et Agriculteurs



# Services de la banque au quotidien

## Les Comptes à Composer (CAC) Pro & Agri

### Un socle et des modules au choix

Cotisation à une offre groupée de services nécessaires à votre activité professionnelle en matière de banque au quotidien, de gestion de trésorerie et d'information.

Facturée mensuellement, la cotisation est connue d'avance et offre de réelles économies par rapport à la souscription des produits à l'unité.

Compte à Composer Agri de 10,75 € à 15,95 €\*

Compte à Composer Pro de 11,65 € à 53,25 €\*

\*Selon le niveau de flux confié



## Tenue et suivi de compte

Frais de tenue de compte Agriculteurs par mois	7,90 €
Frais de tenue de compte Professionnels par mois	8,20 €
Commission de mouvement compte Professionnels	0,05 % mini 5,00 €
Relevé de compte décadaire par relevé	1,30 €
Relevé de compte journalier par mois	17,30 €
Relevé de compte mensuel	GRATUIT
E-Relevé (document dématérialisé)	GRATUIT
Cotisation Carte Business à débit immédiat par an	46,00 €
Cotisation Carte Business à débit différé par an	55,00 €
Cotisation Carte Business Executive à débit différé par an	135,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	12,20 €
Frais de tenue de compte inactif par an	maxi 30,00 €



## Encaissements

J = date de l'opération en jours ouvrés

E = date d'échéance

E\* = date d'échéance si effets remis 7 jours ouvrés avant l'échéance

### Valeur

Comptage de fonds SUR DEVIS

### Virements

Réception d'un virement SEPA<sup>(1)</sup> J GRATUIT

Réception d'un virement SEPA à échéance J GRATUIT

### Remises de chèques - cartes

Remise de chèque sur le compte J GRATUIT

Remise paiement carte bancaire J GRATUIT

### Remises d'avis de prélèvement

Télétransmis Ebics ou e-Fildor (l'unité) J 0,13 €

Prélèvement interentreprise télétransmis (l'unité) J 0,30 €

### Remises d'effet à l'encaissement ou à l'escompte

LCR : Lettre de Change Relevé

BOR : Billet à Ordre Relevé

LCR et BOR support papier (l'unité) E\* 5,00 €

LCR télétransmise Ebics, e-Fildor ou internet (l'unité) E\* 0,13 €

LCR réclamée, prorogée 17,80 €

## Impayés

Sur avis de prélèvement interne (remettant)	5,10 €
Sur avis de prélèvement externe (remettant)	5,10 €
Sur effet	17,80 €



## Paielements et décaissements

J = date de l'opération en jours ouvrés

E = date d'échéance

### Paielements

	Valeur	
Paielement d'un chèque	J	GRATUIT
Paielement d'un prélèvement SEPA	J	GRATUIT
Paielement d'un effet	E	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement		GRATUIT
Mise en place autorisation de paielement de prélèvement interentreprise		10,60 €
Attribution d'un Numéro National d'Émetteur (NNE) de prélèvement		25,00 €
Modification / suppression opération SEPA Direct Debit (SDD) à la demande du client		5,10 €

### Émission de virements SEPA<sup>(1)</sup>

	Agence	Internet
Frais par virement occasionnel		
• vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	
• vers un compte d'une autre banque	3,65 €	
Frais par virement permanent		GRATUIT
• vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	
• vers un compte d'une autre banque :		
- à la mise en place	GRATUIT	
- à l'unité	1,05 €	
Frais par virement occasionnel télétransmis Ebics ou e-Fildor		0,13 €
Modification d'un virement permanent		GRATUIT
Frais de demande d'annulation de virement émis		1,00 €

### Virements de trésorerie

Frais de virement de trésorerie en agence	7,10 €
Frais de virement de trésorerie Ebics	4,40 €

### Incidents bancaires

Commission d'intervention par opération (maxi 4 par jour et 25 par mois)	8,90 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	5,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Chèque ≤ à 50 €*	21,10 €
• Chèque impayé > à 50 €*	41,10 €
* Ces frais comprennent la lettre d'information préalable, la lettre d'injonction, les frais d'envoi. Ils ne comprennent pas la commission d'intervention	
Frais pour paielement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	12,20 €
Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque	26,40 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,00 €
Frais par avis à tiers détenteur	*79,00 €
Frais par saisie attribution	*88,50 €
Frais par opposition administrative	*10 % du montant de l'opposition maxi 77,29 €
Frais de rejet autre moyen de paielement pour défaut de provision	
• Montant de l'ordre (commission d'intervention incluse)	plafonné à 20,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Levée déclaration carte Banque de France	36,50 €
Rejet d'effet	17,80 €

## Oppositions

Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	13,20 €
Frais d'opposition sur prélèvement	GRATUIT
Frais d'opposition sur carte pour perte, vol	GRATUIT



## Services informatiques et télématiques

### Services de banque à distance

CA Direct par appel	0,44 €
Crédit Agricole en Ligne	
• CA en Ligne Vision Pro (consultation)	GRATUIT
• CA en Ligne Action Pro* (consultation, gestion, bourse) par mois	7,50 €

*\*Gratuit si détenteur d'un CAC Pro*

### Échanges de données sécurisées informatisées

Abonnement e-Fildor, Ebics par mois	55,50 €
Abonnement e-Fildor Professionnels par mois	de 19,70 € à 24,30 €
Frais relevé e-Fildor par écriture télétransmise	0,01 €
Autres opérations télétransmises	0,13 €
Solution de signature électronique	*nous consulter
Révocation CA-Certificat	*28,00 €
Les services experts Pleinchamp par mois*	
• Météo locale	*12,00 €
• Analyses élevages	*7,00 €
• Analyses grandes cultures	*10,00 €
• Analyses filières porcs	*12,00 €
• Énergie Azote	*12,00 €
• Ventes et export	*12,00 €

*\*Gratuit si détenteur d'un CAC Agri*



## Location de terminaux de paiement électronique (TPE)

Location TPE par mois selon l'offre	*à partir de 12,00 €
Frais de dossier adhérent (installation et désinstallation)	*60,00 €
Abonnement e-transaction par mois	*de 13,00 € à 20,00 €
Abonnement Pack e-vitrine par mois	*20,00 €
Abonnement Pack e-commerce par mois	*55,00 €
Affiliation Pack e-commerce	*250,00 €
Installation « Paiement en plusieurs fois »	*69,00 €
Éditeur lecteur de chèque par mois (selon nombre de chèques)	*de 7,00 € à 17,00 €
Carte d'initialisation des TPE commerçants	*9,50 €



## Autres services

### Opérations diverses

Frais de recherche simple et photocopie à l'unité à la demande du client	*12,70 €
Frais de photocopie chèque ou remise à l'unité	*7,10 €
Frais de recherche complexe	*SUR DEVIS
Mise en place, suivi et gestion des commandes de lettres chèques	100,50 €
Coût de fabrication des lettres chèques	SUR DEVIS

Informations aux commissaires aux comptes	*75,00 €
Frais de location coffre-fort par année civile selon niveau d'assurance	
• ≤ 15 300 €	*63,33 €
• de 15 301 € à 45 800 €	*103,33 €
• de 45 801 € à 152 500 €	*169,17 €
• Location temporaire par mois	*16,67 €

## Assurances

SécuriCompte Agriculteurs	4,00 €
SécuriCompte Professionnels	8,25 €
Assurance Coup Dur Matériel Agricole	2,05 €
Assurance Coup Dur Matériel Agricole en option du CAC Agri	1,35 €

## Retrait d'espèces dans un Distributeur Automatique de Billets (DAB)

Retrait dans un distributeur Crédit Agricole	GRATUIT
Retrait en euros dans un distributeur autre que le Crédit Agricole en zone Euro (hors cartes Business, nombre de retraits gratuits variables selon type de cartes)	0,90 €
Retrait DAB en devises ou hors zone Euro	2,10 % + 3,00 €
Paieement en euros zone Euro	GRATUIT
Paieement en devises ou hors zone Euro	2,10 % + 0,20 €
Retrait guichet en euros zone Euro	6,65 €
Retrait guichet en devises ou hors zone Euro	2,00 % + 6,25 €



## Opérations sur valeurs mobilières

### Droits de garde sur compte-titres et PEA

Droits de garde prélevés semestriellement en août 2018 et janvier 2019 sur valorisation du contrat au 30/06/2018 et 31/12/2018

Frais fixes	
• Minimum de perception par contrat et par semestre	*4,12 €
• Perception par contrat et par semestre plafonnée à	*166,67 €
Frais fixes par ligne de valeur (hors valeurs Groupe CA)	*1,34 €

Commission proportionnelle sur la valorisation boursière	de 0 € à 50 000 €	de 50 001 € à 150 000 €	de 100 001 € à 150 000 €	au-delà de 150 000 €
*OPC (Organismes de Placement Collectif) et Actions CA	0,06 %	0,04 %	0,03 %	0,02 %
*Obligations CA	0,09 %	0,07 %	0,06 %	0,05 %
*Autres valeurs	0,11 %	0,09 %	0,08 %	0,07 %

### Frais de bourse (marché France)

Frais éventuels de marché, impôts et droits de timbre éventuels en sus, variables selon le lieu d'exécution.

Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription	Ordres passés par téléphone*	Ordres passés par internet (InvestStore Initial)
Commission proportionnelle au montant brut négocié	1,25 %	0,57 %
Frais fixe par ordre	4,45 €	-
Minimum perçu par ordre	14,60 €	5,20 €

### Ordre passé par InvestStore Intégral

Commission annuelle de service par compte	
• Nombre d'ordres annuel ≥ 24 :	GRATUIT
• Nombre d'ordres annuel < 24 :	96,00 €
- Ordre ≤ 1 100 €, frais fixes	0,99 €
- Ordre > 1 100 €, frais proportionnels pour la partie de l'ordre au-delà de 1 100 €	0,09 %
Warrant (forfait)	3,00 €

## Frais de négociation de droits de souscription et d'attribution

Commission proportionnelle au montant brut négocié	1,25 %	0,57 %
Minimum perçu par ordre	3,25 €	3,10 €

\* CA Direct Bourse 02 35 59 19 19 choix 4 (appel non surtaxé)

## Souscription, rachat SICAV et FCP de trésorerie

OPC monétaire, OPC trésorerie [voir notice d'information / prospectus simplifié](#)

Souscription Dépôt à terme, bon de caisse, certificat de dépôt négociable, parts sociales **GRATUIT**

Souscription d'OPC autres établissements par opération **57,90 €**



## Financements

### Avals, cautions bancaires

Commission d'engagement	de 0,50 % à 2,00 % avec mini 25,50 €
Frais de dossier selon la complexité	mini 25,00 €

### Plafond de trésorerie (CT, escompte)

Commission d'engagement par an	de 0,50 % à 1,00 %
--------------------------------	--------------------

### Financements Moyen Long Terme (MLT) aux Professionnels et Agriculteurs

Frais de dossier prêt à MLT par dossier	0,50 % mini 50,00 €
Frais de dossier MT Agilor par dossier > 3000 €	80,00 €
Frais de dossier MT Agilor par dossier ≤ 3000 €	40,00 €

### Financements Court Terme (CT) aux Professionnels et Agriculteurs

#### Découvert autorisé

Frais de dossier	0,50 % mini 50,00 €
Intérêts débiteurs	Euribor 1 mois moyenné + 1,00 % à 4,00 %
Commission de plus fort découvert	0,05 % à 0,25 %
Commission de non-utilisation	non facturé
Commission de confirmation ou d'engagement	de 0,50 % à 1,00 %
Commission d'immobilisation	non facturé

#### Crédit Court Terme

Frais de dossier	0,50 % mini 50,00 €
Intérêts	Euribor 1 à 12 mois + 1,00 % à 3,00 %

#### Escompte

Frais de dossier	0,50 % mini 50,00 €
Intérêts d'escompte	Euribor 1 mois moyenné + 1,30 % à 3,00 %
Commission d'endos	non facturé
Traitement de remise d'effets	5,00 € sur papier - 0,12 € par télétransmission ou Internet
Prorogation d'effets / effets prorogés	17,50 €
Réclamation d'effets	17,50 €
Commission d'incidents (sur effet)	17,50 € pour impayé - 17,00 € pour rejet
Changement de domiciliation	26,30 €
Avis de sort	non facturé
Présentation à l'acceptation (par effet)	non facturé

## Dailly

Frais de dossier	0,50 % mini 50,00 €
Intérêts	Euribor 1 à 12 mois + 1,30 % à 3,00 %
Frais par bordereau de cession Dailly	16,65 €
Commission par facture cédée	5,20 €
Frais de gestion d'une ligne de créance Dailly	5,15 €
Commission par notification	16,50 €
Prorogation de créance	16,50 €
Frais de relance	16,50 €
Frais d'impayés	16,50 €

## Opérations diverses liées aux crédits

Lettre d'information annuelle des cautions	16,20 €
Avenant à contrat de prêt par prêt	122,90 €
• Avec un maximum par emprunteur	614,50 €
Désolidarisation sur prêt	122,90 €
Duplicata relevé de prêt	*17,10 €
Mainlevée de garantie	89,70 €
Décompte de remboursement anticipé	26,70 €
Modification de compte à débiter, date d'échéance	26,70 €
Demande de délai sur prochaine échéance	26,70 €
Modification de garantie, de bénéficiaire	122,90 €
Nantissement titres et produits d'assurance Crédit Agricole en garantie de prêt	105,00 €
Assurance décès invalidité sur prêts aux professionnels selon garanties	de 0,18 % à 0,54 % sur capital initial
Assurance décès invalidité sur prêts aux agriculteurs selon garanties	de 0,24 % à 0,48 % sur capital initial
Subrogation dans la clause de propriété / Agilor	51,90 €
Commission de garantie	de 0,20 % à 1,00 %



## Principales opérations internationales

Les frais de la banque étrangère et leur prise en charge : Our-Ben-Share<sup>(2)</sup>

Une commission de change s'applique à toute opération négociée en devises (import et export) 0,10 % mini 18,30 €

## Opérations à destination de l'étranger

	Commission de transfert	Commission de transmission ou de rapatriement	Commission pour données DO / BEN incomplètes
<b>Virement Monde<sup>(3)</sup></b>			
• Virement émis Monde <sup>(3)</sup> remis en agence	0,10 % mini 19,60 € maxi 50,55 €	6,10 €	5,35 €
• Virement télétransmis Monde <sup>(3)</sup>	-20 % standard	6,10 €	5,35 €
	Commission de personnalisation	Commission de transfert	Commission de transmission
Émission d'un chèque de banque	19,00 €	0,10 % mini 19,60 € maxi 50,55 €	-
Paiement d'un chèque	-	0,10 % mini 24,55 € maxi 98,00 €	6,10 €

<b>Païement d'effet libre ou documentaire</b>	<b>Commission de transfert</b>	<b>Commission de transmission</b>
Effet libre à vue ou à échéance	0,15 % mini 32,55 € maxi 157,75 €	6,10 €
Effet documentaire à vue ou à échéance	0,20 % mini 32,55 € maxi 218,00 €	6,10 €

### **Opérations diverses du portefeuille**

Prorogation, nouvelle présentation, avis de sort	32,55 €
Acceptation	50,75 €
Impayé sans protêt	60,20 €
Impayé avec protêt (plus frais de protêt)	69,70 €
Effet en souffrance, par effet et par mois	32,55 €

### **Crédit documentaire**

Frais de dossier	78,55 €
<i>Si saisie Internet, -20 % sur les frais de dossier</i>	
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	de 0,25 % à 0,50 % mini 122,20 €
Commission de levée de documents	0,125 % mini 107,90 €
Commission de paiement différé (par mois indivisible)	1/12 % mini 89,75 €
Commission de modification	
• si augmentation de montant ou prorogation de validité du crédit (par trimestre indivisible)	0,25 % mini 96,65 €
• autres modifications	96,95 €
Commission d'irrégularités	120,75 €

À l'ensemble de ces commissions s'ajoutent, le cas échéant, les frais de messagerie SWIFT et de port.

### **Garantie émise**

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,25 % mini 122,50 €
Commission d'établissement d'acte variable selon la complexité de l'acte	mini 118,30 €
Avenant	69,80 €

### **Opérations en provenance de l'étranger**

#### **Virement international<sup>(3)</sup>**

Commission de rapatriement	12,70 €
Frais par virement occasionnel pour cause de données DO / BEN incomplètes	5,35 €
Ordre de paiement domicilié sur autre banque	38,10 €
Mise à disposition	38,10 €

#### **Encaissement de chèque**

	<b>Commission d'encaissement</b>
• Crédit "Sauf Bonne Fin"	0,10 % mini 18,45 € maxi 103,55 €
Impayé	31,65 €
• Crédit après encaissement	0,10 % mini 66,00 € maxi 160,45 €
Impayé	157,30 €

#### **Encaissement d'effet libre ou documentaire**

	<b>Commission d'encaissement</b>
Effet libre	0,10 % mini 20,85 € maxi 110,35 €
Effet documentaire	0,10 % mini 44,45 € maxi 219,00 €
+ acceptation, prorogation, avis de sort, impayé, réclamation	38,50 €

#### **Crédit documentaire<sup>(4)</sup>**

Préavis	75,15 €
Commission de transmission	75,15 €
Commission de notification	0,10 % mini 124,75 €
Commission de confirmation par trimestre indivisible	variable selon pays
Commission de modification (hors augmentation ou prorogation)	99,85 €
Commission de levée de documents	0,15 % mini 162,40 €
Commission d'acceptation ou de paiement différé	variable selon pays



Commission de mise en conformité des documents	93,40 €
Commission d'examen des documents	104,55 €
Commission de négociation	variable selon pays (plus intérêts)
Commission de transfert de crédit (perception mini : 2 mois)	0,15 % mini 245,05 €

### Garantie reçue

Commission de transmission	69,60 €
Commission de modification	59,55 €
Commission de mise en jeu	82,25 €

### Opérations diverses import - export

#### Achat et vente à terme, flexigain

Frais de dossier achat ou vente à terme, flexigain, flexiterme	47,15 €
Frais de dossier options	101,60 €
Utilisation flexigain, flexiterme	19,70 €
Prorogation, levée anticipée	42,95 €

#### Comptes en devises

Commission d'arrêté de compte (par mois)	12,90 €
Commission de fonctionnement	Idem compte domestique
Placement en devises, frais de dossier dépôt à terme	39,90 €

#### Commissions diverses

Frais de télécopie, photocopie	*3,85 €
Frais de recherche simple	*12,20 €
Frais de messagerie SWIFT	8,75 €
Constitution de dossiers spécifiques	*82,15 €
Frais de port (frais spécifiques en sus)	*6,55 €
Frais pour mentions incomplètes ou erronées	*9,80 €

#### Dates et valeurs

Change tiré import	J -1 ouvré, J = date de valeur d'acquisition des devises
Change tiré export	J +1 ouvré, J = date de valeur de cession des devises

• Pour les chèques SBF, la date de valeur est variable selon le pays et la devise

*\* Ces services sont soumis à la TVA au taux en vigueur*

Les commissions sur les opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.

(1) Zone SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque, Martinique, Guadeloupe, Guyane Française, Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Saint Barthélémy, Saint Martin partie Française, Açores, Gibraltar, îles Canaries, Madère.

(2) Le traitement des opérations internationales donne lieu à la perception de commissions par la banque du donneur d'ordre et par la banque du bénéficiaire. Le donneur d'ordre et le bénéficiaire doivent s'entendre sur la répartition de ces commissions : qui paie quoi ?

Trois possibilités :

SHARE : les frais du Crédit Agricole sont à la charge de notre client et ceux de la banque étrangère sont à la charge du bénéficiaire.

BEN : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge du bénéficiaire.

OUR : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge de notre client.

(3) Virement émis / reçu Monde : Virement hors SEPA.

(4) Commissions à la charge du donneur d'ordre sauf stipulation contraire indiquée dans le crédit.



# Résoudre un litige

## L'Agence

En premier lieu, vous pouvez contacter votre conseiller à votre agence habituelle. Il est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

## Le Service Voix des Clients

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter : Crédit Agricole Normandie-Seine - Service Voix des Clients - CS 70800 - 76238 Bois-Guillaume Cedex (Numéro Vert : 0800 30 60 80).

## Le Médiateur

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

## À votre disposition

L'ensemble des conditions générales de banque pratiquées à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine peut être consulté dans chacune de nos agences. Ces conditions pourront être révisées et faire l'objet de l'instauration de nouveaux tarifs. Crédit Agricole Normandie-Seine est à votre écoute :

SOS Cartes 24h / 24 et 7j / 7

09 69 39 92 91

Étranger

+33 969 399 291



[www.ca-normandie-seine.fr](http://www.ca-normandie-seine.fr)



02 35 59 19 19



### MA BANQUE

Gérez votre budget et planifiez vos projets à l'avance en toute sérénité.



### MA CARTE

Bénéficiez des services de votre carte depuis votre mobile.

Applications disponibles sur :



La Directive Services de Paiement II (UE-2015/2366), concernant les services de paiement dans le marché intérieur, entrera en vigueur le 13 janvier 2018. Le cas échéant, votre Caisse Régionale vous informera des lignes de tarification relatives à vos moyens et opérations de paiement qui seront modifiées par cette nouvelle réglementation

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine

Siège Social : Cité de l'Agriculture 76230 Bois-Guillaume - RCS Rouen 433 786 738

Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit

Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en

Assurances ORIAS sous le n° 07 025 320

Impression : Imprimerie Leцерf - PAT de la Vatine - 11, rue Pierre Gilles de Gennes

76130 Mont-Saint-Aignan

